

Zeitschrift: Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur
Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Monatshefte
Band: 39 (1959-1960)
Heft: 8: Föderalismus in der heutigen Welt

Artikel: La tradition fédéraliste dans l'histoire européenne
Autor: Reynold, Gonzague de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-160977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA TRADITION FÉDÉRALISTE DANS L'HISTOIRE EUROPÉENNE

PAR GONZAGUE DE REYNOLD

Depuis qu'il est question de l'union européenne, on parle beaucoup du fédéralisme. Mais s'est-on jamais posé la question des rapports entre ces deux termes : Europe et fédéralisme ?

C'est ce que je voudrais essayer de faire dans ces pages, d'une manière incomplète et superficielle, et je m'en excuse, bien que cela fût inévitable.

Le fédéralisme est une expérience, il est une manière de concevoir la vie publique et politique ; bien plus, il correspond à une certaine idée de l'homme et de la cité. Il est la forme politique et sociale de l'humanisme antique et, surtout, de l'humanisme chrétien. C'est par là qu'il est une doctrine spécifiquement européenne.

Prédisposition naturelle

L'idée fédéraliste a son germe dans la géographie, cette nature des choses, comme dit Ferdinand Lot.

L'Europe, vous le savez, n'est pas un continent mais une péninsule étroite et déchiquetée de l'Asie : lieu commun de la géographie depuis le commencement du XVIII^e siècle, car il suffit de regarder la carte pour que cette évidence vous saute aux yeux. Née de la collaboration entre la montagne et la mer, cette péninsule compartimentée est trop étroite pour les peuples trop nombreux et trop divers qui se sont installés chez elle. C'est pour cela qu'elle est devenue le lieu de la guerre, chaque peuple se battant pour y trouver son espace vital, le défendre, chercher à l'agrandir. Mais, si elle est le lieu de la guerre, l'Europe est aussi le lieu des voisinages, par conséquent des relations et des échanges. Elle l'est à un degré que les autres parties du monde ne connaissent point. C'est dans ce caractère premier de l'Europe que réside le germe de la solidarité européenne. Solidarité forcée, car les peuples européens ne se sont point unis par amour, mais par nécessité.

Origines grecques

Nous en avons l'exemple dans la Grèce antique, cette Protoeurope.

Le monde hellénique est celui des cités. En stabilisant le groupe nomade encore du clan et de la tribu, la cité a changé la nature du lien social. Il n'est plus celui du sang mais celui du lieu et de la religion du lieu. Les

cités avaient beau être exclusives, ennemies les unes des autres, à un degré tel que l'Hellade devait succomber à la suite de leurs inexpiables querelles : elles n'en formaient pas moins un système de relations qui, aux heures du péril commun, savait se transformer en confédération.

Nous devons à la Grèce le dégagement de la personne humaine. Personne est un mot grec dont le premier sens est masque de théâtre, d'où l'idée de rôle, d'action, de caractère, de dignité. Une personne, c'est quelqu'un. Dans cette Grèce où, malgré la douceur du climat et les apparences de la fécondité, la vie était difficile, où les hommes se trouvaient en petit nombre, la personne humaine prenait toute sa valeur. Elle était la seule force que les cités pouvaient opposer à l'*ethnos* démesuré des Perses. Mais que défendait-elle contre les Perses, contre l'Asie ? Les libertés de la personne dans l'indépendance de la cité. Cité, personne, ce sont les éléments de base de toute fédération européenne.

Or, contre les Perses, contre l'Asie l'Hellade défendait aussi l'Europe.

L'idée d'Europe fut une idée grecque, en attendant d'être une réalité chrétienne. Elle s'est formée en Ionie, cette partie de l'Hellade qui subissait la première la poussée asiatique. Elle était celle aussi où l'esprit d'observation et de comparaison était le plus développé. Un grand Ionien, Hippocrate, le père de la théorie du milieu, comparant les barbares asiatiques aux barbares européens, reconnaît la supériorité physique et morale de ceux-ci sur ceux-là. Plus tard, Aristote, reprenant Hippocrate, note qu'en définitive le Grec est plus proche du barbare européen que du barbare asiatique. Isocrate pose le principe que la Grèce est une civilisation, non une race, et que l'on peut devenir Hellène par éducation et par assimilation. Enfin, Théopompe adjure Philippe de Macédoine de faire la conquête de l'Europe plutôt que celle de l'Asie, afin d'opposer aux Perses le front commun de la civilisation grecque et de la force barbare unies dans le même amour de la liberté.

Rome: les deux empires

L'idée grecque de l'Europe est passée aux Romains par l'intermédiaire d'un Hellène de l'empire, le père de la géographie comme Hérodote fut le père de l'histoire : Strabon. Nous lui devons le premier tableau de l'Europe, son premier éloge devrais-je dire. Après lui, un grand Latin : Pline l'ancien, abandonne un instant sa sécheresse coutumière, pour célébrer l'Europe : mais ce qu'il loue en elle, c'est d'avoir été la mère du plus grand des peuples, le *populus romanus*. Notons cette conception européenne de l'*imperium* : elle sera celle d'Auguste et sa victoire d'Actium sera celle de l'Europe sur l'Asie.

Malgré cette affirmation européenne, l'*imperium romanum* n'était qu'un empire méditerranéen avec de grandes colonies dans le Nord. Il aurait pu être l'empire d'Europe s'il avait persévéré dans la conquête de la

Germanie et si pour cela les Romains avaient mieux étudié la géographie. Occuper le quadrilatère bohémien, puis descendre jusqu'à la Baltique, c'eût été prendre les Germains dans un sac. Lorsque Marc-Aurèle s'en aperçut, il était trop tard.

Il reste que Rome a préparé les cadres de presque toutes les nations européennes et que son influence a pénétré jusque dans celles qui étaient demeurées en dehors de son *orbis*. C'est la première constatation.

La seconde est qu'il y eut deux empires, le Haut et le Bas. Entre les deux un demi-siècle de révolution et d'anarchie a creusé son cratère. C'est pour cela qu'ils diffèrent l'un de l'autre essentiellement.

Or, cette différence est fondamentale pour la compréhension de l'Europe.

Le Haut-Empire seul est romain, seul est occidental, j'ajouterais même qu'il est seul européen. Sous la devise: *libertas ac principatus*, il se présente à nous sous l'aspect d'une confédération de cités sous l'hégémonie de Rome, la Cité par excellence, et le principat de l'empereur. L'empereur et le Sénat favorisaient les aristocraties indigènes afin de s'appuyer sur elles. Ils travaillaient aussi à les romaniser. Pour cela, ils fondaient partout dans l'empire des colonies dont chacune était une Rome en réduction. C'est dire que chacune jouissait de l'autonomie locale. On doit donc à l'empire la première floraison des villes européennes, en attendant la seconde qui sera celle du moyen-âge ou, avec plus de précision, de l'époque de la chrétienté. Quant aux populations rurales, Rome, tout en les surveillant et en y recrutant des soldats, les laissaient à leur croyances, leurs mœurs et leurs traditions.

Enfin, en développant le réseau des voies romaines jusqu'aux frontières les plus lointaines de l'empire, Rome dotait l'Europe presque entière de la circulation artérielles qui lui manquait encore. Elle faisait ainsi sortir de la vie végétative et de l'isolement de grandes régions qu'elle reliaient à son *Forum* après les avoir organisées. A ces régions la *pax romana* apprenait aussi à se relier entre elles, à voisiner, à échanger.

Comme exemple de l'œuvre romaine, je choisirai la Suisse pour montrer l'origine romaine, par conséquent européenne de notre fédéralisme.

Les Romains ont réuni les deux parties essentielles du petit espace libre: les Alpes et le Plateau. Qu'en ont-ils fait?

Ils ont formé à partir du premier siècle de notre ère une région rhénorhodanienne, distincte des régions plus vastes qui l'entouraient. Notre espace libre se voyait promu pour la première fois de l'existence géographique à la vie politique.

Cette vie a tout de suite revêtu une forme fédéraliste. L'espace libre nous apparaît divisé en cinq secteurs orientés vers les parties de l'empire qui entourent l'espace libre: secteur du Rhin, secteur de la Rétie, secteur pennin ou du Valais, secteur helvétique où se trouve la plus grande cité du pays: Aventicum, secteur genevois enfin. Ce sont presque des can-

tons. «Ce pays morcelé inaugurerait sa vie cantonale», écrit, en effet, M. Chapot dans son *Monde romain*.

* * *

Tel est l'esprit qui animait le Haut-Empire. Celui qui devait animer le Bas n'en est pas seulement le contraire, il en est la négation. Nous sommes en présence d'un Etat centralisé, bureaucratisé, socialisé. Le Bas-Empire n'est plus occidental, il est oriental. Il a subi l'influence de son plus grand ennemi: l'empire des Perses sassanides qui reprenaient la succession des Achéménides. Un empereur absolu, divinisé, un empereur qui s'appelle encore romain mais ne réside plus à Rome, gouverne à la manière des despotes orientaux un Etat totalitaire dont chaque habitant est rivé à sa fonction dans l'intérieur de sa classe, avec défense d'en sortir, défense qui ne l'atteint pas dans sa seule personne mais dans celle de ses descendants.

Cet Etat aux énormes besoins dévorait les ressources de l'empire. Il a laissé dans l'histoire le souvenir de sa cruauté fiscale. On le voit à ceci: le mot *exactor*, qui signifiait percepteur d'impôts, a donné en français exacteur qui signifie «celui qui extorque de l'argent à ses administrés par abus de pouvoir». On vit alors des hommes d'affaires se réfugier chez les barbares, chez Attila, pour échapper au fisc; on vit alors la ville de Lyon appeler les Burgondes pour qu'ils la délivrassent des exacteurs. Cela fut si fort qu'un empereur plus humain, plus chrétien que les autres, institua la charge de *defensor civitatis* ou *defensor populi*, afin de protéger ses sujets contre ses propres fonctionnaires — une classe si nombreuse que Lactance disait à l'empereur Constantin: «Il y a dans l'empire plus de fonctionnaires que de contribuables pour les payer.»

Bien que, depuis Constantin, le Bas-Empire fut chrétien, il est resté dans la mémoire des peuples occidentaux comme une sorte de cauchemar. En revanche, malgré son paganisme, et ses persécutions, le Haut-Empire a laissé une trace de gloire et de grandeur. On voyait dans Auguste un préchrétien, dans Virgile un annonciateur du Christ; Tertullien, afin de réagir contre les mœurs orientales et les modes grecques, proposait de revenir à la toge de ces anciens Romains dont plus tard saint Augustin reconnaîtra les vertus; au moyen âge, des légendes circuleront sur la conversion de Sénèque et celle de Pline l'ancien.

La décomposition du Bas-Empire en Occident et sa persistance en Orient nous montrent que ce régime n'était fait, ni pour les Européens, ni pour les Africains. Si la reconquête tentée par Justinien finit par échouer, la première cause de cet échec fut la brutalité avec laquelle cet empereur, si grand comme législateur, voulut imposer son régime aux Occidentaux, notamment aux Italiens, et soumettre la papauté à son césaropapisme. C'est alors qu'il apparut comme un despote étranger et

que l'Eglise commença de se tourner vers les Francs à partir de la conversion de Clovis.

* * *

Retenons avec soin la leçon: les Etats unificateurs, bureaucratisés, totalitaires s'écroulent dès que l'on frappe au centre de leur grande machinerie. Ce qui vient après eux, c'est l'anarchie. Mais l'anarchie attire l'Asie sur l'Europe, infailliblement.

A partir de Constantin, la réaction occidentale contre le régime du Bas-Empire commença. Elle partit des grands propriétaires terriens, dont les uns appartenaient à la noblesse sénatoriale et les autres à la hiérarchie ecclésiastique. L'empereur Constantin leur avait concédé le droit de fortifier leurs demeures et d'entretenir des gardes armés. Les populations se groupèrent autour d'eux, afin de résister aux fonctionnaires impériaux. Au moment où les villes entraient en décadence, on vit se former une préféodalité d'autonomies territoriales qui seront plus tard la solide base de l'Europe en formation. Le partage des terres, un partage légal, entre les guerriers barbares et les propriétaires romains ou gallo-romains, loin d'accentuer les oppositions naturelles, les réduira peu à peu et favorisera la fusion.

L'apport des Germains

Le nouveau régime qui allait naître de cette fusion: la féodalité, se forma par la rencontre des institutions germaniques et de la doctrine chrétienne.

Quoi qu'on en ait dit, l'apport des Germains à la formation de l'Europe est fondamental. Leur organisation politique et sociale les opposait à la centralisation bureaucratique des Romains. Cette organisation était fédérative au sens plein du terme, puisqu'elle reposait sur le serment: clans réunis en tribu, tribus réunies en peuple; assemblées d'hommes libres et de guerriers: le *Volksthing* qui survit en Suisse dans les *Landsgemeinden* des cantons montagnards. De là un droit qui, entre les deux extrêmes du *jus romanum*: l'individu, l'Etat, est venu insérer les intermédiaires et les amortisseurs qui empêchent l'individu, terme faible, d'être absorbé par l'Etat, terme fort. Le principe du droit germanique est, en effet, l'idée d'association. *Genossenschaftsrecht*, dit le grand juriste Gierke.

Les Germains n'étaient point faits pour gouverner de vastes territoires. Leur tendance naturelle était de les fractionner aux dimensions de leurs anciennes tribus, c'est-à-dire à des dimensions qui leur permettaient de se réunir en assemblées. En voici un exemple: au Ve siècle, il y avait sous les Mérovingiens environ cent-vingt cités; sous les Carolingiens, on dénombrera jusqu'à trois cents comtés. A noter que dans le langage officiel du temps, la *civitas* deviendra le *pagus*, traduction latine du *Gau* germanique: à son tour le *pagus* deviendra le *comitatus*, comté.

L'esprit et les institutions des Germains auraient morcelé l'Europe si l'Eglise n'avait point recueilli l'idée d'empire. Mais, en recueillant l'idée, elle avait modifié la chose dans un sens diamétralement opposé au régime du Bas-Empire. Il est nécessaire de l'expliquer.

Lorsque l'*imperium romanum* fut devenu chrétien, l'empereur descendit du rang de dieu au rang de représentant de Dieu. Constantin se montra humble vis-à-vis de l'Eglise, mais ses successeurs, qui avaient adopté l'arianisme puisèrent dans cette hérésie leur droit à l'absolutisme et au césaropapisme. Le Dieu des ariens, unique et monolithique, s'hypostasie dans l'empereur tout-puissant. Avec le triomphe de la doctrine trinitaire, cette conception ne fut plus possible. «L'empereur n'est pas au-dessus de l'Eglise mais dans l'Eglise», rappelait durement saint Ambroise à Théodore le pénitent.

Le disciple de saint Ambroise fut saint Augustin. Il vivait en un temps où le Bas-Empire se décomposait et s'ouvrait aux barbares. L'empire était chrétien mais le régime ne l'était pas. Augustin fut témoin de son impuissance en même temps que de sa corruption. Faire correspondre à un empereur chrétien un régime chrétien fut l'un des buts que se proposa l'auteur de la *Cité de Dieu*, ce bréviaire de Charlemagne. Dans cet ouvrage qui eut, durant des siècles, autant d'influence qu'en auront au XVIII^e siècle le *Contrat social* et au XX^e le *Capital*, on lit ce passage (XIX, 27):

«Pendant son pèlerinage sur la terre, cette céleste Cité recrute ses citoyens chez toutes les nations; elle rassemble, malgré la pluralité des idiomes, une société voyageuse comme elle: différence de mœurs, de lois, d'institutions, toutes choses qui servent à obtenir ou maintenir la paix terrestre, peu lui importe: elle n'en retranche rien, elle n'en détruit rien: que dis-je? elle les conserve et les suit. Car toutes, nonobstant leurs diversités selon la diversité des peuples, tendent à une seule et même fin, la paix d'ici-bas, si toutefois elles laissent à la religion la liberté d'enseigner le culte du seul et vrai Dieu. La Cité du Ciel use donc, en cet exil, de la paix de la terre, et en ce qui touche aux intérêts de la nature mortelle, autant que la piété est sauve et que la religion le permet, elle protège et encourage l'union des volontés humaines, rapportant la paix d'ici-bas à la paix céleste: véritable paix, la seule dont puisse jouir, la seule que puisse appeler de ce nom la créature raisonnable; ordre parfait, union suprême dans la jouissance de Dieu, dans la jouissance mutuelle de tous en Dieu.»

Ce passage célèbre présuppose l'unité du genre humain dans une même foi. Mais cette unité dans une même foi exige-t-elle l'unité politique?

Si nous reprenons ce texte, nous comprendrons que, sur cette terre qu'elle traverse, la Cité de Dieu a une mission de paix. Mais, dit Augustin

dans le même livre (13), «la paix de toutes choses, c'est la tranquillité de l'ordre. L'ordre, c'est cette disposition qui, suivant la parité ou la disparité des choses, assigne à chacun sa place.»

Donc, la paix exige un ordre, et un ordre temporel. Cet ordre est l'union fédérative de toutes les diversités humaines, par conséquent de toutes les cités. C'est pourquoi l'ordre fédératif est une conception chrétienne, celle que l'Eglise préfère à toutes les autres parce qu'à travers l'histoire elle a toujours souffert, souffre encore et souffrira jusqu'à la fin des Etats unificateurs, centralisateurs et absolus.

La féodalité

La doctrine augustinienne et la théologie qui en est la source forment une table d'attente où un nouveau régime s'inscrira.

Ce régime a nom féodalité.

La féodalité est pour origine l'«autodéfense» des petites cellules, des familles, des lieux, des cités, des comtés, alors que, l'empire carolingien s'étant décomposé dans l'anarchie, de nouveaux barbares se précipitaient sur l'Europe: Normands, Hongrois, Avars, Sarrazins.

En doctrine, la féodalité se ramène à ce principe: un chrétien sollicite la protection d'un autre chrétien qui l'assure en échange de sa fidélité. Il y a donc un protégé et au-dessus de lui un protecteur; mais ce protecteur devient protégé à son tour par un plus grand que lui. Ainsi la société féodale s'édifie par étages en forme de pyramide, avec l'empereur au sommet.

C'est une organisation militaire. Comme telle, elle pouvait conduire à l'anarchie parce que tout protégé n'était tenu d'obéir qu'à son protecteur immédiat. Mais elle était aussi un régime chrétien, inspiré de saint Augustin et maintenu par la foi, le serment et l'honneur.

Quand on parle de féodalité, il faut prendre garde à ne voir en elle que la féodalité des seigneurs. Le sens s'étend à la société tout entière, dans toutes ses parties. La féodalité étant un système de relations établi sur des engagements réciproques, il y a féodalité dès que l'on se trouve en présence de tels engagements. Engagements de bas en haut, de protégés à protecteurs, oui. Mais engagements aussi entre parents ou égaux, et engagements en étendue, de proche en proche.

Ce qui nous amène au dernier caractère de la société féodale:

Elle est faite de privilèges et de privilégiés. Cela vient en partie du fait que la vie privée l'emporte alors sur la vie publique, ce qui donne à privilège son sens premier: loi spéciale à un privé, lequel peut-être, non une personne seulement, mais un groupe, un lieu, une corporation. La loi privée est toujours la garantie d'un statut ou d'une liberté. Si l'on se donne la peine d'y regarder de près, on verra que ce sont les éléments

les plus faibles de la société qui se sont défendus contre la pression des plus forts par le moyen de privilèges qui tendaient à leur donner une force égale à celle des plus forts.

Si l'on veut étudier ce phénomène, c'est dans le Saint-Empire qu'il faut se placer. Or, au nombre de ses composantes se trouvent deux féodalités: celle des villes, qui sera bientôt plus puissante que celle des seigneurs, et celle des paysans libres. Villes, paysans libres: nous rentrons ici en Suisse et nous voyons ainsi de quelle manière le fédéralisme helvétique a sa source première dans la féodalité du Saint-Empire.

Conclusions

Il existe une tradition fédéraliste. Commune à tous les peuples de l'Europe, elle s'établit sur la géographie et se développe au cours de l'histoire.

Le moment est venu de préciser une fois pour toutes ce qu'il faut entendre par ces mots: fédéralisme, fédération, confédération. Pour le préciser on aura soin de revenir à la racine commune: le *foedus*, c'est-à-dire le traité d'alliances, le pacte juré.

Dans *foedus*, il y a l'idée de liberté, il y a aussi l'idée de responsabilité. Deux parties s'engagent librement mais prennent chacune la responsabilité de rester fidèle à leur engagement, de telle manière que l'une peut avoir confiance dans l'autre aussi longtemps que durera l'engagement. Or, il peut durer toujours: c'est ce qu'exprime le terme de confédération, qui est plus fort que celui de fédération.

Enfin, il y a dans le *foedus* un troisième caractère: le caractère sacré. Sa conclusion est un acte religieux.

On entend donc par fédération une alliance fondée sur le serment entre des groupes politiques et sociaux en vue d'établir une défense commune et de se garantir les uns aux autres leur autonomie et leur liberté. La fédération se renforce en confédération lorsque cette alliance cesse d'être temporaire pour devenir perpétuelle, et lorsque chacun de ses membres consent à sacrifier une part de sa souveraineté afin d'établir un pouvoir central et suprême.

C'est à ce prototype que l'on peut ramener toutes les formes de fédéralisme qui se succèdent dans l'histoire de l'Europe, et c'est cette succession qui nous permet de voir dans le fédéralisme une ligne de force de la civilisation européenne.

* * *

Cette ligne de force a son point de départ dans la conscience même de l'Européen, dans sa volonté de vivre.

Il ne faut donc pas oublier que, de toutes les parties du monde, l'Europe est la plus menacée.

Fixons bien en notre esprit qu'elle n'a point les dimensions d'un continent et qu'elle n'est qu'une péninsule de l'Asie.

L'Asie, qui pèse sur l'Europe de toute sa masse, l'Asie dont le mouvement est de l'est à l'ouest, a toujours cherché à reprendre l'Europe: ce fait est une des constantes de l'histoire. Il y eut dix-sept poussées de l'Asie contre l'Europe, des guerres médiques jusqu'à la fin du XVII^e siècle, jusqu'en 1697, jusqu'à la grande victoire du prince Eugène sur les Turcs à Zenta. Il y en a une dix-huitième aujourd'hui.

Le fédéralisme européen, comme tous les fédéralismes particuliers, comme celui de la Suisse, a pour moteur la nécessité de la défense commune.

Mais, cette défense, comment l'organiser?

Encore un coup, l'Europe n'a pas les dimensions d'un continent, l'Europe est petite. Elle n'a jamais été à même d'opposer une masse à la masse asiatique: on le voit dès les guerres médiques, on le voit aujourd'hui. En revanche, elle peut lui opposer, elle lui a toujours opposé la qualité de ses hommes et la force de son esprit. Ici nous retrouvons la personne humaine et la cité.

* * *

Ce fut la nécessité de la défense commune qui amena l'Europe à prendre conscience de son unité.

Mais cette prise de conscience la mit en présence d'un dilemme: unité, diversité.

On le voit à ceci: l'oscillation entre l'unité et la diversité est une autre constante de l'histoire européenne. Elle pose la question: comment ramener ce mouvement à son point d'équilibre?

L'Europe est née diverse. Elle est composée de peuples trop différents pour que l'on puisse les amener sans les contraindre à ce que certains utopistes appellent l'Etat Europe. La richesse et la force de la civilisation européenne tiennent à la diversité de ses peuples et à la personnalité de ses hommes. Toute unification serait pour l'Europe un appauvrissement et un affaiblissement. Car unifier n'est point unir; l'unification est le mensonge de l'unité; l'unification détruit l'unité en se revêtant des apparences de l'unité.

Mais c'est encore un appauvrissement et un affaiblissement, c'est encore un mensonge et une destruction lorsque la diversité dégénère en anarchie politique. Quand à l'époque de la chrétienté succéda l'époque de la nationalité, le chemin que l'on prenait était celui de l'anarchie politique. Au XVIII^e siècle, il n'y avait déjà plus d'Europe: c'est Albert Sorel qui le dit.

En ce jour, l'Europe de la nationalité achève de se décomposer dans l'anarchie. Les deux grandes guerres de 1914 et de 1939 ne furent pas autre chose que des phénomènes d'autodestruction. Du moins auront-

elles démontré que nulle nation européenne n'est capable désormais de vivre seule, de ses propres ressources et par ses propres moyens. En comparant la décadence de Rome à la nôtre, Guglielmo Ferrero écrivait en 1920: «L'Europe se sauvera ou périra tout entière.»

Nous voilà donc revenus à l'heure où l'unité s'impose de nouveau. C'est pour l'Europe une question de vie ou de mort.

Il s'agit d'harmoniser les deux termes: l'unité nécessaire et la diversité organique.

La solution est là mais il n'y a qu'elle: le fédéralisme.

* * *

Le fédéralisme est-il encore possible?

Souvent j'ai entendu cette objection: le fédéralisme appartient au passé, il ne va point dans le sens de l'histoire: il est impossible dans un monde voué à la production, dominé par la machine, régi par la technique, dans un monde concentrationnaire — et je vous épargne le reste de la tirade.

Ceux qui parlent ainsi s'abandonnent à la fatalité. Leur optimisme n'est qu'une fuite en avant. Au jour où nous sommes, il est d'une présomption contraire à la prudence et à la raison, de proclamer que nous entrons dans les «temps nouveaux», d'affirmer ce qu'ils vont être et d'annoncer des «lendemains qui chantent». Ce que nous voyons aujourd'hui, qui sait si l'on n'en verra point le contraire demain? Qui sait si ces temps nouveaux ne seront pas pires que les anciens? Il n'y a rien d'éternel en histoire. Les régimes passent et les époques se succèdent: La Palisse aurait trouvé cela tout seul. Les régimes concentrationnaires et les Etats totalitaires — quelles affreuses épithètes! — n'ont que les masques de la force et de la durée. Il suffirait d'enlever un boulon pour que le mécanisme s'arrêtât. Qu'arriverait-il alors? Comme toujours, l'anarchie et la décomposition. Le seul moyen de les arrêter et de les prévenir, c'est le fédéralisme.

Même si l'accident n'allait point se produire, une nécessité demeure: celle de dégager l'Etat de toutes les compétences qu'il s'est arrogées et de toutes les charges que l'on ne cesse de lui imposer. Sinon, comme le Bas-Empire, l'Etat, de tout le poids de son omnipotence tombera dans l'impuissance. Veut-on sauver l'Etat, veut-on empêcher que la notion de système achève de se substituer à celle du bien commun, il faut retourner au fédéralisme. Sinon, il sera trop tard.